

Université de Tartu  
Faculté de philosophie  
Département d'études romanes

Daily Torn  
FRANCE-MALI. LES AMBIGUÏTÉS D'UNE RELATION POSTCOLONIALE  
Mémoire de licence

Sous la direction de Matthieu Chillaud et Anna Aurélie Elsa Ayanoglou

Tartu 2014

## Table de matières

LA CARTE DE L'AFRIQUE .....	3
INTRODUCTION .....	4
SIGLES UTILISÉS.....	7
<b>1. De l'indépendance au discours de La Baule : 1960-1990 .....</b>	<b>8</b>
1.1 Les années 1960-1968 – le gaullisme .....	8
1.2 Les années 1969-1974 – Georges Pompidou .....	14
1.3 Les années 1974-1981 – Valéry Giscard d'Estaing .....	16
1.4 Les années 1981-1990 – François Mitterrand et le discours de la Baule.....	19
<b>2. 1990-2013. Du discours de La Baule à l'opération Serval : 1990-2013 .....</b>	<b>22</b>
2.1 Mitterrand après le discours de la Baule, 1990-1995.....	24
2.2 Les années 1995-2007 – Jacques Chirac.....	26
2.3 Les années 2007-2012 – Nicolas Sarkozy .....	29
2.4 2013 – François Hollande et le coup d'État au Mali.....	31
CONCLUSION.....	35
BIBLIOGRAPHIE .....	38
RESÛMEE .....	43

LA CARTE DE L'AFRIQUE



Foto : malinyeta.org

## INTRODUCTION

La République du Mali, ancienne colonie française, est un pays d'Afrique occidentale. Il est bordé au nord et au nord-est par l'Algérie, à l'est par le Niger, au sud-est par le Burkina, au sud par la Côte d'Ivoire, au sud-ouest par la Guinée et le Sénégal et à l'ouest par la Mauritanie. Le 22 septembre, le Soudan français est devenu la République du Mali et Modibo Keita a été élu président. (Encyclopédie Larousse, consulté 20.04.2014)

Au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, l'empire colonial français a été l'un des plus importants au monde derrière l'Empire britannique, l'Empire russe et l'Empire espagnol. Il était constitué des colonies d'outre-mer, protectorats et territoires du mandat qui ont été sous domination française. La décolonisation de l'Afrique a suivi la Deuxième Guerre mondiale. Les peuples colonisés souhaitaient leur indépendance et après de nombreuses agitations les pouvoirs coloniaux ont retiré leurs administrateurs d'Afrique. Toutes les anciennes colonies africaines sont devenues indépendantes au début des années 1960 par des référendums locaux.

L'élaboration de la politique étrangère française était sous la 5<sup>ème</sup> République concentrée dans les mains d'un seul homme, le Président. Le monopole de cette élaboration a été facilité par une combinaison de deux facteurs :

- la Constitution de 1958 qui a établi un système hyper-présidentiel accordant au président français la prérogative quasi absolue
- la quasi-paralysie des autres acteurs de la politique étrangère sur qui une impressionnante collection de limitations constitutionnelles était coutumières est imposée – cela veut dire que la commande présidentielle sur les questions de la politique étrangère a été renforcée par l'apathie bien trop apparente et le laxisme du public français et le manque d'agressivité sur la partie du support

Pendant plus de 50 ans, du Général de Gaulle à Nicolas Sarkozy, les moyens pour la reconnaissance d'exception et l'indépendance française et pour le maintien de son bagage historique et sa position mondiale de premier ordre, soi-disant méritée, étaient peu nombreux mais similaires. En vertu d'un plan connu sous le nom Françafrique qui a été orchestré par Jacques Foccart (le conseiller pour les affaires influentes africaines de Messieurs de Gaulle, Pompidou et Chirac), une politique foncièrement néocoloniale vers Mali a été établie, c'est-à-dire la prise et la maintenance d'une centrale nucléaire force de frappe qui a eu besoin de l'uranium. Malgré les déclarations précédentes selon lesquelles la France n'a ni la capacité ni la volonté de continuer à jouer le rôle de gendarme de l'Afrique. Selon Beroun Mesfin, qui est chercheur senior à l'Institut d'Études de Sécurité, nous pouvons dire que les gouvernements français successifs ont, assez grossièrement et cyniquement, artificiellement maintenu une politique de cooptation pour soutenir une foule de corrompus et peu recommandables dictateurs. Les gouvernements africains ont montré la volonté de soutenir les intérêts de la France, respecter ses règles mais ils ont eu peu de respect pour la démocratie et les droits humains. (Mesfin 2008 : 114-116, consulté 20.03.2014).

« Il n'y a pas de hiatus dans la politique africaine de la France avant mai 1981 et après. Si la méthode a changé, l'objectif est resté » - François Mitterrand, le 22 juin 1983.

Le mémoire se divise en deux parties théorétiques:

1 : 1960-1990 De l'indépendance au discours de La Baule

Le discours de la Baule a marqué une nouvelle étape dans les relations entre l'Afrique et la France. Ce discours a mis le Mali sur une route plus démocratique que jamais.

## 2: 1990-2013 Du discours de La Baule à l'opération Serval

L'Opération Serval est l'intervention de la France au Mali après le coup d'État du 22 mars 2012.

Nous allons analyser comment la politique extérieure de la France a influencé le développement du Mali depuis son indépendance jusqu'à l'opération Serval. Nous démontrerons l'ambiguïté des relations entre les deux pays. La France a toujours eu une relation « paternaliste » avec ses anciennes colonies africaines. Chaque président a traité des questions africaines différemment. C'est pourquoi les sous-chapitres de ce mémoire sont en corrélation avec les politiques des présidents de la V<sup>ème</sup> République. Est-ce que la France a essayé d'entretenir des relations plus « normales » après le discours de la Baule? En quoi l'opération militaire Serval démontre la difficulté, pour ces deux pays, d'entretenir des relations « normales »? L'objectif de ce mémoire est d'apporter des réponses, à savoir comment la métropole a influencé par sa politique extérieure, le développement du nouveau pays indépendant, quels étaient ses intérêts et pourquoi.

## SIGLES UTILISÉS

APD	Aide publique au développement
BM	Banque Mondiale
BPN	Bureau Politique national
CNRDRE	Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État
MISMA	Mission Internationale de soutien au Mali
MNLA	Mouvement national de libération de l'Azawad
ONU	Organisation des Nations unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement
OUA	Organisation de l'unité africaine
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
US-RDA	Union Soudanaise-Rassemblement démocratique africain

## **1. De l'indépendance au discours de La Baule : 1960-1990**

### **1.1. Les années 1960-1968 – le gaullisme**

Le Mali est devenu indépendant le 22 septembre 1960 après avoir été pendant deux mois une fédération avec le Sénégal. Le congrès extraordinaire du parti unique du Mali, US-RDA (l'Union Soudanaise-Rassemblement démocratique africain) a décidé de mettre le pays sur le chemin du développement socialiste. Dès lors, toutes les énergies des leaders étaient dirigées vers la constitution du socialisme aussi bien économique que politique. Selon Guy Martin, le Président Modibo Kéïta a incarné toutes les qualités et vertus nécessaires pour les maliens. Il personnifiait les aspirations nationales et les efforts conscients pour le développement global selon des lignes socialistes. En termes organisationnels, cela signifiait que l'US-RDA fonctionnerait selon le principe Marxiste « du centralisme démocratique, » qui a institutionnalisé des communications entre la direction et la base du parti. Le pouvoir de décision suprême a resté avec l'organe exécutif, le plus haut du parti, le BPN (le Bureau Politique national). D'autres principes organisationnels importants étaient « la primauté des politiques » et la prise des décisions collectives. (Martin 1976 : 25, 30, 31) Pendant les premières années d'indépendance le Mali a été dirigé par un régime qui a affiché des éléments populistes significatifs. Ce régime semblait tirer sa légitimité plus de l'attrait personnel charismatique de son leader que de la base institutionnelle du parti. Le régime de Modibo Keïta a duré un peu plus de huit ans, de la formation du gouvernement de l'ancien Français Soudain en 1959 à son déplacement par le coup d'État militaire en novembre 1968.

Au Mali, au sommet du pouvoir il y avait le président qui était le chef d'État, le leader du gouvernement et le Secrétaire général du parti dirigeant. Sous sa commande se trouvaient les ministères et aussi la bureaucratie et l'appareil du parti. La question était



alors de savoir où le pouvoir se trouve. D'après Victor T. Le Vine, le président était « le guide suprême de la révolution, » l'idéologie en chef, le législateur en chef et le guide éclairé. Le parti était son instrument de mobilisation sociale. La reconstruction nationale et les organes de gouvernement étaient destinés simplement à effectuer la volonté du président et de son parti. (Le Vine 2004 : 219-220)

Selon Modibo Kéïta, la voie socialiste était le mieux pour le Mali. L'objectif suprême de planification dans un contexte socialiste était l'amélioration du niveau de vie des classes marchandes. Face à une stagnation croissante du secteur agricole commercial et l'incapacité de restreindre l'inflation continue stimulée par son recours aux prêts de la banque centrale, le gouvernement s'est bientôt trouvé dans une impasse économique. Pour sortir de cette situation désespérée, le Mali a signé des accords monétaires avec la France le 15 février 1967. Les accords ont prévu l'aide française afin de refréner l'inflation et la reconstitution de la convertibilité du franc malien. Pour ce faire, il fallait que le Mali dévalue sa monnaie de cinquante pour cent et réduise brusquement ses dépenses gouvernementales.

Le Général de Gaulle a présidé la France de 1958 à 1969. Cette période marque la mise en place l'association communautaire entre la France et ses territoires d'outre-mer. (Dulphy 1994 : 59-60) En juin 1956 a été adaptée la loi-cadre Defferre qui a octroyé à chacun des territoires d'Afrique noire française l'autonomie interne (Defferre était le ministre socialiste de la France d'outre-mer). Cette loi a institué en premier lieu le suffrage universel et le collège unique dans tous les territoires. Selon Georges Chaffard, elle a établi des conseils de gouvernement composés de cinq membres élus par l'assemblée locale et de quatre fonctionnaires nommés par le gouverneur général. La loi a marqué une étape capitale dans la décolonisation, en une période où les élites politiques africaines commençaient à piétiner d'impatience et à revendiquer

légitimement des responsabilités accrues. Certes, elle n'apportait pas satisfaction totale pour les leaders africains plus exigeants. (Chaffard 1960, consulté 10.03.2014)

Depuis l'indépendance du Mali on peut parler de « françafrique » – un terme qui signifie les relations néocolonialistes entre la France et l'Afrique. Anne Dulphy a décrit que ce terme était au début utilisé dans un bon sens par Felix Houphouet-Boigny en 1955. Pendant le règne de Gaulle, ce terme a signifié une dépendance *de facto* tandis que *de jure* pour les pays qui ont déclaré l'indépendance en les années 1960. En 1958 de Gaulle a offert à ses territoires d'outre-mer la possibilité de joindre la Communauté, cela veut dire que les membres étaient autonomes et s'administraient eux-mêmes sauf pour ce qui a concerné la défense, la politique étrangère, la politique économique et financière communes, la monnaie – ainsi que la politique des matières premières stratégiques. » (Dulphy 1994 : 60)

Avec ses partenaires de l'Union des États africains, le Ghana et la Guinée, le Mali est le meilleur exemple de la tendance « radicale » prétendue de la période de postindépendance immédiate et a en effet réussi à acquérir une position respectable dans la communauté internationale avec une gamme de relations diplomatiques beaucoup plus large que d'autre pays africain pendant cette période.

Le régime socialiste avait apparemment préparé sa chute quand il avait décidé de retourner dans la zone du Franc, un mouvement en contradiction flagrante avec les politiques socialistes proclamées. C'est aussi la raison pour laquelle le peuple du Mali est resté apathique quand un groupe d'officiers a repris le pouvoir le matin du 19 novembre 1968. Le régime de Moussa Traoré a commencé, le socialisme économique de l'ancien président était abandonné.

La France exerçait au Mali jusqu'à son indépendance l'administration directe. C'est

définie comme suit : la colonie a été administrée par la métropole, représentée sur place par des fonctionnaires et gouverneurs européens très puissants. (Maxicours, consulté 11.04.2014). Après l'indépendance de sa colonie ancienne, la France n'a pas voulu perdre sa présence hégémonique en Afrique francophone pour servir ses intérêts et maintenir un dernier bastion de prestige associé à un héritage de maîtrise passée. Ceci se faisait par des connexions de sécurité, de politique, d'économique et des échanges culturels. À peine l'indépendance proclamée, De Gaulle a établi avec le Mali de nouvelles relations, fondées sur une nouvelle légalité internationale : la Coopération. Selon Olivier Thimonier, De Gaulle a créé un groupe politique nommé la Cellule africaine de l'Élysée dirigé par Jacques Foccart. Le but de ce groupe était de maintenir le rang de la France à l'ONU avec un cortège d'États clients. Économiquement le but était l'accès aux matières premières stratégiques comme le pétrole et l'uranium. (Thimonier 2006 : 18, consulté 14.12.2013)

« La coopération » entre la France et des pays de l'Afrique occidentale était « l'aide » que l'ancien colonisateur a fournie à ses anciennes colonies. Le général de Gaulle a créé le ministère de la Coopération 1959 et le but de ce ministère était de contribuer au développement des « pays du champ, » c'est-à-dire des pays qui ont acquis leur indépendance pendant la décolonisation. Le ministère a été fusionné avec le ministère des Affaires étrangères jusqu'au 1er janvier 1999. La Coopération de l'Occident s'exprimait au travers différentes modalités, l'assistance s'exerçait sur un plan : a) bilatéral b) européen c) atlantique d) international. Ces différentes assistances sont décrit dans le livre « De Gaulle to Mitterrand: Presidential Power in France » comme suit :

a) Assistance du type bilatéral

Cette assistance était basée sur les relations entre la France et les anciennes métropoles de l'Afrique. Vis-à-vis des nouveaux pays indépendants, la France et Royaume-Uni

accordaient sous des formes diverses, une assistance économique et technique très important, doublée sur le plan commercial d'accords plus ou moins préférentiels.

#### b) Assistance européenne

Cette assistance était basée sur le Traité de Rome qui associait certains pays et territoires d'outre-mer à la Communauté économique européenne. C'était la seule association qui a donné à ses membres beaucoup de liberté pendant ce temps-là (en 1961). Nous pouvons caractériser cette assistance comme étant fondée sur la formule commerce et l'aide.

#### c) Assistance Atlantique

Le cadre et la méthode de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement) étaient inadéquats. En effet, pour l'Occident, la composition de cette organisation prévenait une action politiquement concertée et pour les pays bénéficiaires, l'institutionnalisation présentait un défaut qui n'associait pas les pays africains.

#### d) Assistance international

Cette assistance se faisait à travers la mission de l'ONU (Organisation des Nations unies) et présentait des intérêts indéniables pour les pays africains – ces pays ont eu l'illusion que l'ONU les aiderait financièrement mais en réalité c'était un cadre trop vaste pour avoir des actions efficaces. (Servoise 1961 : 126-130, consulté 17.12.2013)

Le Mali est devenu indépendant en 1960 et les différents types d'assistance ont aidé le pays à avoir une voie vers un développement durable.

Le général de Gaulle a établi un Secrétariat pour des Affaires africaines pour que la France pourrait manipuler les dictateurs africains. Sous la présidence de Gaulle le pouvoir exécutif a contrôlé entièrement les affaires franco-africaines, le Parlement n'a pas pu intervenir. (Harrison, Howorth, Machin, Wright, Stevens 1993 : 67)

## 1.2 Les années 1969-1974 – Georges Pompidou

Comme de Gaulle avant lui, Pompidou a consacré une grande partie de son temps à la politique étrangère. La ligne que Pompidou a suivie n'a pas différé considérablement de celle poursuivie par le Gaulle, quoique ce nouveau tempérament présidentiel et les vues de son ministre des affaires étrangères aient aidé à adoucir sa mise en œuvre et éviter des crises ou des explosions sensationnelles. La politique étrangère française a semblé être précisément comme auparavant.

Depuis 1968, un certain nombre de commentateurs informés et des personnalités influentes en France n'essayaient plus de cacher leur conviction que la Communauté était dans un état de stagnation et que des conflits nationaux augmentaient plutôt que diminuaient. Personne ne voulait que la Communauté ne s'effondre mais ils ont craint d'entrer dans un déclin graduel, progressif et peut-être irréversible. Selon Dorothy Pickles, nous pouvons conclure que l'aspect plus positif de la politique étrangère de Pompidou était sa tentative d'obtenir pour la France un statut amélioré dans le monde, grâce à son rôle de puissance méditerranéenne, responsable d'essayer de rétablir et maintenir la paix dans le domaine - la politique décrite par son Premier ministre, M. Chaban-Delmas, comme une « de paix » et « présence. » Le rôle d'arbitre n'était pas nouveau. Il avait, en effet, été revendiqué par M. Bidault, quand il était ministre des Affaires Étrangères dans les années d'après-guerre, comme une compensation pour l'absence de la France à ce moment-là des conseils des grands pouvoirs. Le général de Gaulle lui avait donné une dimension mondiale avec sa détente et la politique de coopération. (Pickles 1975 : 222, 225, consulté 18.03.2014)

Depuis 1969, la politique extérieure de la France vers le Mali a été poursuivie avec une incontestable continuité, les grandes orientations de la diplomatie gaullienne : souci de l'indépendance nationale garantie par la singularité d'une force de dissuasion nucléaire

autonome ; refus vigilant de la politique des blocs ; solidarité avec les alliés occidentaux compensée par les distances avec l'Alliance atlantique ; ouverture à l'Est conjuguée à la méfiance à l'égard des ambitions soviétiques ; priorité accordée à la construction européenne et recherche de rapports nouveaux avec le Sud au sein duquel l'Afrique a eu une place privilégiée. Il n'en a demeuré pas moins que les aléas de la conjoncture internationale, tout autant que les inflexions apportées par chacun des présidents ont été justifié par une étude périodisée comme l'après-gaullisme. (Dulphy 1994 : 77)

### 1.3 Les années 1974-1981 – Valéry Giscard d'Estaing

Giscard d'Estaing a affirmé que « Il n'y a aucune relation du tout entre la politique du Gouvernement et les intérêts économiques. » La vérité sur ce sujet était que l'Afrique a joué un rôle économique essentiel pour la France comme une source de matières premières, comme un marché pour ses produits manufacturés et technologiques et comme une sortie pour son capital d'investissement. Ainsi, il n'y a aucune exagération à dire qu'à court terme, l'équilibre économique et social de la France dépendait de son contrôle de l'Afrique. Les chefs français ont lié d'habitude les notions de sécurité et le développement en soutenant que leur aide dans la création d'armées nationales fortes a contribué à la stabilité et par conséquent à l'avantage économique. Selon Guy Martin, Giscard d'Estaing est même allé plus loin pour soutenir, en 1981, que parce que les états africains avaient des ressources limitées, ils devraient laisser la France s'occuper de leur défense tandis qu'ils ont été aux prises avec des problèmes de développement.

L'Europe en général et la France particulièrement dépendaient toujours de l'importation de matières premières stratégiques d'Afrique. De tels minéraux ont été appelés « stratégiques » parce qu'ils ont été vitaux au fonctionnement des industries européennes de haute technologie, surtout dans l'aéronautique, l'énergie nucléaire et les armes. L'uranium est un exemple intéressant. Le programme d'expansion d'énergie nucléaire, ambition de la France, l'a rendu très dépendante de sources d'approvisionnement africaines à long terme. Ainsi, l'uranium a toujours joué un rôle important dans la politique africaine de la France et aussi au Mali. (Martin 1985 : 196-197, 205)

Giscard était un président pragmatique et son grand accent sur la politique étrangère illustre ça parfaitement. Giscard a apparu comme un leader décisif sur la scène internationale. La préoccupation d'affaires internationales importantes a attiré l'attention de problèmes domestiques comme le chômage, l'inflation et l'intrigue politique. De plus



en plus, Giscard a laissé la direction de politique intérieure quotidienne à la Première Barre, qui a permis l'ancien de prendre ses distances de problèmes majeurs et des politiques impopulaires. Mark O. Rousseau décrit les quatre éléments du pragmatisme de Giscard - l'ambiguïté, la politique étrangère, l'harmonie civile et « rassemblement » - ont compris un ensemble intégré et mutuellement renforçant de tactique politique. Ils ont résulté de la stratégie politique de Giscard de direction du centre à une coalition de partis politiques. L'objet de cette tactique était d'améliorer son support populaire, minimiser l'opposition et élargir l'attrait de la coalition à l'électorat. (Rousseau 1981 : 833-834)

La France a mis en œuvre depuis la présidence de Giscard le projet « L'Afrique aux Africains, » et il a été décrit dans le Rapport Parlementaire français, le Document 1292, la Session 1979-80 comme suit :

La France respecte les vœux de ses alliés en Afrique. Les français croient correctement que le développement ne peut pas avoir lieu à moins qu'il n'y ait la sécurité. Les crédits de l'aide militaire sont la réponse à de telles préoccupations.

Selon le Président Mobutu (le 16 mai 1978) :

Dans les matières de sécurité, la France a été jusqu'à présent le seul pouvoir majeur qui s'est montré pour être fermement à l'appui des Africains. C'est le seul pouvoir qui s'est engagé pour honorer les accords qu'il a faits avec ses amis dans le domaine de la défense. Le continent africain est l'objet d'une attaque idéologique véritable et l'attitude de la France est dans de telles circonstances une source d'espoir. ... Je suis stupéfié que certains ont accueilli l'intervention cubaine ... et encore accusent le français de colonialisme quand ils viennent à l'aide de ceux de leurs amis qui sont dans l'attaque. (Luckham 1982 : 66)

La vue officielle était toujours que la présence militaire de la France était inséparable de son aide au développement. En créant des armées nationales effectives, la France a contribué à la stabilité, c'est-à-dire au développement. Il s'est concentré sur l'Afrique Francophone à cause des liens historiques et de la faiblesse des pays Francophones comparés à leurs voisins.

L'idée que la sécurité est exigée pour le développement a eu un effet tangible sur l'aide militaire de la France à ses anciennes colonies. Au début, l'aide militaire a été gérée par le Ministère de Coopération plutôt que par le Ministère de la Défense ou des Affaires étrangères. Le Plan original Raisonnable pour la création d'armées nationales a prévu des forces très petites et légèrement équipées. Bien que les objectifs du Plan aient été rapidement excédés, les armées des états francophones et leurs dépenses militaires sont restées basses par des normes internationales et en effet africaines, avec des économies correspondantes dans la finance. L'indigénisation d'armées africaines sous la tutelle française s'est faite plus lentement et dans l'ensemble plus soigneusement qu'en ancienne Afrique britannique. Selon Dr Robin Luckham, qui est un sociologue politique, le Mali était un des pays qui s'est distancé de la France et s'est tourné vers le bloc socialiste avec la Guinée, le Congo, Bénin et Madagascar. Il n'a jamais beaucoup profité du support militaire français, ni été l'objet de ses interventions - ou au moins de ses interventions manifestes. Néanmoins, la France n'a pas abandonné ses investissements dans ce pays, ni cessé de négocier avec lui, son commerce non militaire est tombé beaucoup moins brusquement que ses exportations militaires. (Luckham 1982 : 67, 70)

#### 1.4 Les années 1981-1990 – François Mitterrand et le discours de la Baule

Avec son élection comme le Président, Mitterrand ne pouvait pas professer de compétence réelle par rapport à la prise de décisions de politique étrangère contemporaine. Bien que son passé ministériel l'ait déplacé plus près en Afrique francophone, le monde avait changé jusqu'à en être méconnaissable dans les vingt-cinq ans qui ont eu intervenu depuis lors. Avec d'autres chefs de l'opposition, Mitterrand avait été exclu de l'engagement détaillé dans, ou des informations sur, l'élaboration de la politique étrangère. Ceci était conformément à la présidentialisation marquée de prise de décisions dans les affaires de politique étrangère. Mais il avait aussi été un Président-dans-attente pendant presque vingt ans et ceci lui avait permis de raffiner sa commande de questions de défense et politique étrangère.

Alistair Cole décrit dans ses études de Mitterrand que les préoccupations de politique étrangère ont occupé une part relativement modeste dans la campagne de 1981 de Mitterrand. Mais ses propositions les plus audacieuses et d'un point de vue rhétorique incontestables étaient des relations concernées avec les pays de Tiers-Monde. Dans les 110 Propositions, le candidat Mitterrand a promis de défendre les droits des peuples opprimés partout et marcher pour le désarmement mondial. L'interprétation la plus caritative de la politique du Tiers-Monde de Mitterrand était que le système économique et politique international a rendu des efforts illusoires d'inaugurer « un nouveau modèle de développement. » Dans cette sphère, comme dans d'autres, Mitterrand a manqué de moyens pour ses ambitions. Une fois le mythe de la France comme le porte-parole naturel de pays en voie de développement évaporé, la présidence de Mitterrand a été marquée par une minimisation d'efforts pour encourager les pays du Tiers-Monde à s'échapper de la tutelle par n'importe laquelle des superpuissances et le retour aux modèles traditionnels d'activité française dans ses anciennes colonies en Afrique. (Cole 1994 : 133, 140-141)

François Mitterrand est la clé de la compréhension du modèle de fabrication de politique étrangère en France parce que les contradictions et les ambiguïtés dans la politique ont reflété souvent les préférences incertaines et le style de direction pluraliste du président. Selon Michael M. Harrison, nous pouvons conclure, que la politique française en Afrique et le Tiers-Monde a été marquée par des vues ouvertement divergentes expliquées par le prudent Quai d'Orsay (le ministère des Affaires Étrangères), par le Ministère de Développement et la Coopération sous Jean-Pierre Cot jusqu'à vers la fin de 1982 et le conseiller Élysée pragmatique Guy la Penne. La tendance de Mitterrand était d'écouter une variété de voix et il a conservé l'autorité formelle. (Harrison 1984 : 222)

François Mitterrand a fait son discours de la Baule à l'occasion de la séance solennelle d'ouverture de la 16<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'État de France et d'Afrique le 20 juin 1990. Ce discours a marqué un tournant relatif dans la politique de la France concernant ses anciennes colonies. Cette aide française aux pays africains serait dorénavant distribuée à une échelle proportionnée à leurs efforts à la démocratisation. Pendant la même période, les populations africaines étaient de plus en plus franches dans leurs demandes de démocratie et la participation plus forte dans les affaires publiques de leurs pays. Dans quelques cas, leurs efforts ont culminé dans « les conférences nationales » organisées au début des années 1990 dans une demi-douzaine de pays africains francophones à l'initiative de forces locales pour le changement démocratique.

Mitterrand a dit que le principe de démocratie était apparu aux peuples de l'Europe centrale comme une « évidence absolue au point qu'en l'espace de quelques semaines, les régimes, considérés comme les plus forts, ont été bouleversés. » L'Afrique n'a pas pu échapper à ces changements et les pays africains ont dû prendre la direction vers la démocratie. Attrapé entre les demandes d'opinion publique nationale et les nouvelles exigences de gouvernements Occidentaux et le financement de fourniture

d'organisations, des gouvernements africains ont bientôt pris la mesure du nouvel ordre international. OUA (Organisation de l'unité africaine) a tenu son sommet à Addis Abeba en juillet 1990, c'était en grande partie consacré à la situation politique et socio-économique en Afrique et aux changements fondamentaux qui se passaient dans le monde. Selon Nadjita Ngarhodjim, dans une déclaration adoptée au résultat des procédures, les chefs d'État et le gouvernement ont proclamé leur support pour des principes démocratiques, en spécifiant que chaque état resterait libre de choisir la forme de démocratie convenant le mieux à ses faits. La phase suivante a consisté de l'adoption d'une politique commune vers le phénomène de prise du pouvoir par la force dont la persistance en Afrique a menacé des efforts vers la libéralisation politique. Dans une série de résolutions commençant dans la deuxième moitié des années 1990, quatre Chefs d'État et le Gouvernement de l'OUA ont condamné des coups d'État. Cette question avait été précédemment considérée comme une question de souveraineté nationale et pas un problème à l'intervention par l'organisation continentale. (Ngarhodjim 2007: 1-2, consulté 07.03.2014)

## **2. 1990-2013. Du discours de La Baule à l'opération Serval : 1990-2013**

Depuis le discours de la Baule au discours du Cap, la politique diplomatique de la France en Afrique a continué sans rupture. Le ministre des affaires étrangères, Roland Dumas a dit :

Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud, il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement. (Rohin 2011 : 8, consulté 06.04.2014)

La démonstration faite par le Président de la République dans son discours suit les étapes suivantes :

Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront, avec courage, ce pas vers la démocratisation.

Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intérieures. Pour nous, cette forme subtile de colonialisme qui consisterait à faire la leçon en permanence aux Etats africains et à ceux qui les dirigent, c'est une forme de colonialisme aussi perverse que toute autre. Ce serait considérer qu'il y a des peuples supérieurs, qui disposent de la vérité, et d'autres qui n'en seraient pas capables, alors que je connais les efforts de tant de dirigeants qui aiment leur peuple, et qui entendent le servir, même si ce n'est pas de la même façon que sur les rives de la Seine ou de la Tamise.

Lorsque je dis démocratie, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai, naturellement, un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la

presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure... A vous peuples libres, à vous Etats souverains que je respecte, de choisir votre voie, d'en déterminer les étapes et l'allure.  
(Mitterrand : 1990, consulté 06.03.14)

Sur le terrain, un rapprochement des services sous l'autorité de l'ambassadeur a été entrepris. La réforme du dispositif de coopération date de 1998 en prévoyant :

- Le regroupement des services du secrétariat d'Etat à la Coopération et du ministère des Affaires étrangères
- La création d'un « Comité interministériel de la coopération internationale et du développement » (CICID) comme organe de coordination, de réflexion, de débat et d'orientation sur la coopération internationale de tous les ministères concernés ;
- La création de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) qui a eu pour mission de piloter la coopération au développement et la politique de rayonnement culturel, scientifique et audiovisuel.

Cette réforme des structures a été suivie en 2001 par la modernisation de l'outil de présentation des lois de finances, la LOLF, qualifiée de « constitution financière de la France. » Les crédits d'aide publique au développement (APD) du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Economie et des Finances (MINEFI) ont été regroupés dans un budget au sein d'une mission interministérielle. » (Rohan 2011 : 12-13, consulté 06.04.2014)

## 2.1 Mitterrand après le discours de la Baule, 1990-1995

« La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté. » Par cette petite phrase, prononcée au sommet franco-africain de La Baule, le 20 juin 1990, François Mitterrand a ouvert une brèche dans la politique africaine de la France, caractérisée, depuis le général de Gaulle, par un soutien dispendieux à « un développement sans démocratie » garantissant sa présence politique, militaire et économique dans ses anciennes colonies. Le Président français, alors que la « troisième vague de démocratisation » touchait une Afrique en crise, a souscrit, du bout des lèvres, au principe de la conditionnalité démocratique qui venait de faire son entrée dans la doxa internationale. (Fottorino 1997) Prenant le relais d'opinions publiques attachées à la mise en œuvre d'une coopération efficace, économe et éthique avec l'Afrique, les bailleurs de fonds occidentaux ont lié, dans les années 1980, l'allocation de leurs aides au respect par les pays bénéficiaires d'un ensemble de conditions. Avec la fin de la guerre froide, la dimension politique de ces conditionnalités s'est affirmée en complément des exigences de bonne gestion. Les donateurs ont graduellement affiché leur foi nouvelle dans le cercle vertueux démocratie-développement. La Banque Mondiale, dans son fameux rapport de 1989, a lié libéralisation économique et légitimité du pouvoir, en vantant que les mérites du « meilleur gouvernement » ont exigé un renouveau politique. (Banque Mondiale 1989 : 190-191)

Nous pourrions hâtivement en déduire qu'il n'y avait aucune corrélation entre les efforts produits par un pays africain sur la voie de la démocratie et la distribution de l'aide française. En fait, il y a eu bien une modulation des aides, mais celle-ci n'était pas durable. Une « prime à la démocratie » était octroyée au moment du démarrage et des étapes décisives du processus de démocratisation ; les pays les plus avancés ont bénéficié alors de soutiens substantiels. Selon Jean-François Obiang, le Mali, après la chute de Moussa Traoré, hostile à l'injonction de La Baule, a reçu en 1991 une aide



d'urgence de 90 millions de francs, l'équivalent de la totalité des aides reçues en 1990. Mais la générosité financière de la France, comme d'ailleurs des autres bailleurs de fonds, a semblé se tarir à l'issue de la transition, au moment où ont dû s'enraciner des institutions et pratiques démocratiques stables. Dans cette seconde phase, l'aide a redevenu « normale » : elle était davantage liée à l'histoire, à l'état des relations bilatérales entre donateur et bénéficiaire, à la position stratégique d'un pays qu'à eu ses performances politiques intérieures. (Obiang 1996)

## 2.2 Les années 1995-2007 – Jacques Chirac

Avant que Jacques Chirac a pris le contrôle de la présidence française en 1995, c'est devenu clair que si un régime était important pour des intérêts économiques et politiques français, la France n'encouragerait pas son opposition démocratique et, en effet, fermerait les yeux même sur ses violations de droits de l'homme plus flagrantes. (Le Vine 2004 : 249-250)

Une reconfiguration politique du personnel surveillant pour la politique africaine a eu lieu en 1995, avec l'élection de Jacques Chirac à la présidence et la nomination d'Alain Juppé comme le Premier ministre. Jacques Chirac a appartenu à la galaxie « d'Africains, » c'est-à-dire ceux qui, dans la classe politique française, se sont identifiés avec cette relation distinctement franco-africaine qui s'est développée depuis le début de la Cinquième République. Juppé, d'autre part, était un réformateur : il avait été le Ministre des Affaires Étrangères dans le gouvernement Balladur de 1993-1995 ; comme le Premier ministre, il n'avait aucun attachement spécial en Afrique et a été opposé à la nature personnalisée et clientéliste de la relation franco-africaine. Il était en faveur « de la normalisation » des relations franco-africaines. D'après Tony Chafer, sa proposition clé à cet égard, pour l'abolition du Ministère de Coopération, a été bloquée par le Président et sa mise en œuvre a dû attendre la nomination de Lionel Jospin comme le Premier ministre en 1997. Autre réformateur sans intérêt particulier dans la relation franco-africaine, Jospin a profité de la position affaiblie du Président après la défaite aux élections législatives de cette année pour faire passer la réforme que Juppé avait voulu. Néanmoins, « la visibilité » accrue de relations franco-africaines depuis 1994 a créé des complications pour le complexe africain de Paris. La conscience publique des pratiques corrompues qui ont été une caractéristique de politique africaine française a augmenté. Les organisations non gouvernementales, qui ont traditionnellement joué un rôle beaucoup moins en vue en France en ce qui a concerné la politique africaine que leurs

contreparties en Grande-Bretagne, sont devenues plus actives depuis 1994. (Chafer 2002 : 357-359)

C'est décrit dans la revue *Politique Africaine* que depuis l'élection de Jacques Chirac en 1995, la politique de la France en Afrique a connu des bouleversements majeurs aussi bien dans son dispositif institutionnel (avec notamment la réforme du ministère de la Coopération) que dans ses doctrines et ses pratiques d'engagement (avec une volonté affichée d'«africaniser», de régionaliser et de « multilatéraliser » la gestion des crises). Les relations de la France avec le continent ont été diversifiées au-delà de l'ancien « pré carré » francophone avec la création de la nouvelle Zone de solidarité prioritaire et l'établissement de partenariats privilégiés avec des pays « hors champ. » Le personnel politico-administratif en charge des dossiers africains à Paris a également changé et a présenté des profils sociologiques, des formations professionnelles et des rapports personnels à l'Afrique assez différents de ceux qui prévalaient jusqu'alors parmi les anciens « Africains » des réseaux Foccart ou de l'École nationale de la France d'outre-mer.

Les intérêts économiques de la France en Afrique ont aussi fortement évolué durant cette période. Philippe Hugon a décrit la déconnexion croissante entre les stratégies d'investissement des firmes françaises et les orientations officielles de la diplomatie. Pourtant, au terme des deux mandats de Jacques Chirac, a subsisté l'impression que « tout a changé pour que rien ne change, » que la politique française en Afrique était en échec, qu'elle était de plus en plus contestée par les jeunes générations, parce qu'elle reproduisait de vieilles pratiques bilatérales là où l'on attendait un abandon définitif du legs colonial.

Sous J. Chirac malgré les réformes susmentionnées, la politique de la France en Afrique est restée bloquée dans l'indécision de choix non assumés. C'était hésitant encore et

toujours entre la normalisation des relations franco-africaines et la modernisation conservatrice et a eu pour résultat une «non-politique», essentiellement réactive et définie en creux, au coup par coup, sans véritable projet ni fil directeur. (Banégas, Marchal, Meimon 2007 : 11-12)

### 2.3 Les années 2007-2012 – Nicolas Sarkozy

Un thème clé de la campagne électorale de Nicolas Sarkozy en 2007 était « la rupture » avec la politique passée. Il a signalé qu'après le colonialisme et 40 ans d'influence forte sur la postindépendance en Afrique, la politique ne serait plus déterminée par les rapports opaques et informels de françafrique. Ses rapports avaient été pendant des décennies fournis par des possibilités de réseautages pour influencer la politique et des accords commerciaux. Sarkozy n'avait pas l'expérience particulière de l'Afrique en devenant président (contrairement à son prédécesseur, Chirac). Sa vision principale avant l'élection était présenter un système d'immigration sélectif, adapté aux besoins du marché français. Comme c'est décrit dans le livre de Melly et Darracq, à cause de l'immigration, l'Afrique du Nord a figuré beaucoup dans sa pensée et il a semblé avoir essayé d'équilibrer de vieilles et nouvelles approches vers l'Afrique. Sous Sarkozy, la politique étrangère a été concentrée initialement sur la façon de réduire l'immigration informelle d'africains dans l'Europe; c'était un ordre du jour conduit en grande partie par des pressions politiques à la maison, où le président a cherché à recouvrer le support des électeurs tentés par l'ordre du jour xénophobe d'à fond à droite le Front National. (Melly, Darracq 2013 : 4-5, consulté 17.03.14)

Hervé de Charette a dit que du discours du Cap, Nicolas Sarkozy n'a jamais montré de la grande appétence pour ce qu'il était convenu d'appeler la Françafrique – s'est prononcé pour une refondation des relations entre la France et l'Afrique afin que celles-ci seraient plus équilibrées et plus transparentes. Ainsi, le chef de l'État a annoncé la renégociation des accords de défense en vigueur entre la France et certains États africains. Il s'est en outre interrogé sur la nécessité de maintenir indéfiniment des forces armées en Afrique. L'Afrique était le théâtre d'une lutte d'influence entre les grandes puissances mondiales, notamment les États-Unis et la Chine, à la recherche de matières premières et de ressources énergétiques. En raison de ce fait, il serait, un contresens stratégique de

laisser la place libre. Nicolas Sarkozy a compris que le prix à payer pour pouvoir faire face à des conflits et à des catastrophes humanitaires que l'Afrique, à travers l'Union africaine, était encore incapable de gérer seule. (Hervé de Charette 2008 : 12)

Sarkozy a annoncé dans son discours lors de la Conférence de presse sur la politique internationale, mercredi 28 février 2007, au Cap:

On peut reprocher à la France son interventionnisme, mais je constate que rares sont les candidats pour venir en aide à des États d'Afrique en proie à une crise politico-militaire. Sans doute devons-nous réfléchir davantage aux moyens d'anticiper ces crises, aux moyens de les prévenir avec l'Union africaine. Cela passe par le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, auquel la présence militaire française doit aider. Mais à mon sens, cette présence devra être limitée au strict minimum lorsque l'Union africaine se sera dotée d'une capacité stratégique et militaire de rétablir elle-même la légalité internationale sur le continent. Je souhaite donc que l'armée française reste au service de la sécurité de l'Afrique, mais sous mandat de l'Onu et de l'Union africaine. (Sarkozy 2007 : 151)

« De Françafrique à Eurafrique, » tel semblé être la position française par rapport à ses anciennes colonies africaines. N. Sarkozy a espéré mener l'UE à l'intensification de son engagement en Afrique pour mutualiser des efforts européens pour une efficacité d'action plus grande. Ce processus a résulté de l'observation de près de la polarisation absolue de diplomatie française sur des questions de construction européennes. En effet, le processus d'intégration entier avait affecté la diplomatie française. Paris a été incliné plus au développement d'une stratégie multilatérale. Une stratégie qui n'était pas populaire auprès des leaders africains qui ont préféré la politique tête à tête. (Le Gouriellec 2011 : 7-8)

## 2.4 2012 – ... François Hollande

Le 22 mars 2012 s'est achevée la démocratie pacifique au Mali qui avait duré 20 ans. Un groupe de soldats, dirigé par le capitaine Amadou Haya Sanogo, a pris le pouvoir. Les soldats qui étaient insatisfaits de la conduite du président concernant les rebelles touaregs ont attaqué le palais présidentiel. Ils ont dissous les institutions étatiques et ont suspendu la Constitution, ils ont pris le contrôle de la télévision d'État. Le capitaine Sanogo a proclamé CNRDRE (Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État). Selon Hagberg et Körling, Sanogo a justifié le coup d'État par le fait que le régime au pouvoir n'a pas réussi à résoudre la crise dans le nord et c'est pourquoi on a dû fournir l'armée. L'organisation a également attiré l'attention sur les conditions climatiques défavorables dans le pays avant les élections présidentielles à venir et sur l'incapacité du parlement à protéger le pays contre le terrorisme. (Hagberg, Körling 2012 : 112) L'armée a promis de mettre fin au gouvernement incompetent de Amadou Toumani Touré. Le coup d'État a conduit le pays à la spirale de la violence, l'instabilité sociopolitique s'est poursuivie parce que la lutte contre les différents groupes politiques et l'armée a continué sans interruption. En conséquence de la crise, l'UA (l'Union africaine) a suspendu l'appartenance du Mali et aussi BM (la Banque mondiale) pour les programmes de développement dans le pays.

Même avant le coup d'État, des événements radicaux se sont passés au Mali, les différentes villes sur la frontière Mali-Algérie sont tombées aux mains des islamistes touaregs, 200 000 habitants ont dû changer leur lieux de résidence pendant 3 mois. Les touaregs sont un groupe de voyage qui ont désiré après la fin de la colonisation française l'autonomie plus grande. Après les révoltes en les années 1960 et 1990, le traité de paix de 1995 a été signé. C'est un traité par lequel le gouvernement du Mali a dû consacrer plus de ressources à la partie nord du pays pour améliorer la mauvaise situation qui y a prévu. (Bouhleb-Hardy, Guichaoua, Tamboura 2008 : 1, consulté 09.03.2014) Au début

du coup d'État l'armée du Mali était capable de contrôler la situation mais ils ont dû admettre très vite le fait que l'ennemi était plus fort. Les soldats n'avaient pas pris en compte le fait que l'islam radical était déjà en hausse en Afrique du Nord. La décision des membres du Jihad de joindre les touaregs a exacerbé la situation dans le nord de l'Afrique. Les touaregs ont exercé avant dans la région la politique nationaliste mais les islamistes radicaux ont commencé à appliquer la loi islamique de la charia. Leur mouvement de libération MNLA (Mouvement National de la Libération de l'Azawad) a gagné un succès rapide avec les islamistes – l'armée malienne qui a été mal équipée et organisée et a été forcée de battre en retraite. Les militaires n'ont pas tenu compte de la possibilité que les praticiens radicaux de l'islam peuvent profiter de la situation afin qu'ils puissent triompher sur le nord du Mali. Les islamistes ont réalisé un coup d'état et ont proclamé le 6 avril un nouveau pays – l'Azawad. Ce territoire est comparable avec l'état du Texas aux États-Unis.

Lydia Alpizar Duran, une forte augmentation du nombre d'insurgés a sensiblement empiré la situation des femmes au Mali, elles ont reçu la permission de quitter la maison seulement si elles étaient accompagnés par un parent de sexe masculin, le port du voile est devenu obligatoire. Des centaines de femmes sont allées à une protestation en mars à la ville de Tombouctou. Pour les punir, certaines d'entre elles ont été arrêtées et publiquement battus, comme exemple pour les autres. La conquête de la partie nord du pays a donné lieu aux viols de masse des femmes et en plus d'exécutions publiques et amputations (Alpizar Duran 2012, consulté 16.04.2014) Le président Traoré a remarqué que les rebelles ont été pour la plupart des combattants étrangers, il a aussi noté que le groupe terroriste nigérian Boko Haram et la branche maghrébine nord d'Al-Qaïda ont été présentés dans le pays. Le groupe local Ansar Dine a continué à se maintenir au pouvoir et de contrôle à Tombouctou et Kidal où a été établie la charia stricte. Ansar Dine a également recruté pour ses rangs des enfants à partir de 12 ans.



La France a annoncé le 4 octobre que les pays d'Afrique de l'Ouest devront rapidement parvenir à un accord pour gérer la crise dans le pays, de sorte qu'il était nécessaire de parvenir à un consensus sur le plan de guerre. Le premier ministre Cheick Modibo Diarra a annoncé le 11 Décembre sa démission. Sanogo a affirmé que Diarra lui-même a décidé de démissionner mais deux responsables de la sécurité ont confirmé que Diarra avait été arrêté et obligé de notifier sa démission. Sanogo a revendiqué que Diarra était guidée par des ambitions personnelles et n'a pas pensée à la prospérité du pays. Django Cissoko est devenu le nouveau Premier ministre du gouvernement (Raghavan 2012, consulté 08.03.2014).

Monsieur Hollande a pris une décision consciente de rendre prioritaire la crise au Mali. Ceci a élargi la base du nouvel ordre du jour politique du président, autrement dominé par des affaires domestiques et les affaires de la zone Euro. Il a maintenu internationalement la continuité avec la position prise par l'administration de Sarkozy, qui avait déjà aligné la France fermement à l'appui de la demande par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (la CEDEAO) pour la restauration de règle constitutionnelle au Mali. Son proposition initiale était d'envoyer une force militaire pour aborder les djihadistes au nord du pays.

Pendant l'été et l'automne de 2012, le gouvernement français a fait pression sur le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour supporter le plan CEDEAO de déployer 3000 troupes de l'Afrique occidentale au Mali avec la logistique française et l'assistance d'intelligence. Les États-Unis ont soutenu que les préparatifs pratiques de la CEDEAO étaient beaucoup trop rudimentaires et, malgré un premier signal de d'assistance en principe, le Conseil de sécurité a retenu une lumière verte pour le plan jusqu'à fin décembre 2012. La France a persuadé ses partenaires de l'Union européenne de promettre l'envoi des plusieurs centaines de personnels militaires pour former la Mission Internationale de soutien au Mali (MISMA). (Melly, Darracq 2013, consulté 17.03.14)

Au début de Décembre, les États-Unis ont annoncé qu'ils étaient en étroite collaboration avec les pays d'Afrique de l'Ouest parce que c'était le plus grand territoire du monde qui était en ce temps-là détenu par les terroristes islamistes.

La session d'urgence des Nations unies a eu lieu le 14 janvier 2013 où a été adoptée unanimement l'intervention militaire de la France au Mali contre les rebelles islamistes. Le Canada a promis de soutenir les forces aériennes françaises qui ont fourni équipement. Ban Ki-moon a espéré rétablir l'ordre constitutionnel et l'intégrité territoriale. La France a envoyé à la capitale Bamako et à la ville Mopti environ 550 soldats. L'opération militaire française au Mali est appelé « Serval. » Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a déclaré que la Russie a proposé d'aider les soldats français et a offert la livraison des équipements au Mali. Les troupes ont été envoyées au Mali en vertu de la résolution du Conseil n° 2085 qui a été adoptée en décembre 2012 par le Conseil de sécurité de l'ONU et selon laquelle c'était autorisé d'intervenir dans les événements de mission de 3000 membres, dirigé par les Africains, parce qu'aucune solution n'était pas trouvée dans les négociations. (Daniel 2012, consulté 02.04.2014)

## CONCLUSION

En introduction de ce mémoire nous avons installé le but afin d'analyser comment la politique extérieure de la France a influencé le développement au Mali depuis son indépendance jusqu'à l'opération Serval. Nous le faisons en analysant des différentes présidences de la 5<sup>ème</sup> République. Nous pouvons dire que chaque président a traité des questions africaines plus ou moins différemment.

Dans la première partie de ce mémoire nous remarquons que depuis l'indépendance du Mali nous parlons de « françafrique. » C'est un terme qui signifie les relations néocolonialistes entre la France et l'Afrique. Le Mali a en effet réussi à acquérir une position respectable dans la communauté internationale avec une gamme de relations diplomatiques beaucoup plus large que d'autres anciennes colonies de la France qui ont gagné l'indépendance. Un terme aussi important qui caractérise la relation entre la France et le Mali est la Coopération qui signifie l'aide française à travers ses anciennes colonies.

De Gaulle a créé la Cellule africaine de l'Élysée et le but était avoir d'accès aux matières premières stratégiques comme le pétrole et l'uranium. Sous la présidence de Charles de Gaulle le pouvoir exécutif a contrôlé entièrement les affaires franco-africaines, c'était le terrain de chasse présidentiel privé sans que le Parlement ne puisse intervenir. La présidence de Georges Pompidou ne différait pas significativement de son prédécesseur. Pendant la présidence de Valéry Giscard d'Estaing a été mise en œuvre le projet « L'Afrique aux Africains. » C'était l'aide militaire parce que la vue officielle était que sans la sécurité, la colonie ne pourrait pas continuer sur la route de développement. Mais dans le cas de Mali, il a été un des pays qui n'a pas profité du support militaire français. Pendant la première présidence de François Mitterrand, la politique française en Afrique et le Tiers-Monde a été marquée par des vues ouvertement divergentes. La tendance de Mitterrand était d'écouter une variété de voix.

Dans la deuxième partie nous voyons un change dans les relations franco-africaines. La présidence de François Mitterrand marque une nouvelle étape dans les relations franco-africaines parce que son discours de la Baule met le Mali sur une route plus démocratique. Lors du sommet franco-africain de la Baule, en 1990, François Mitterrand a déclaré que la France « lierait ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté. » Sur le continent, les peuples épris de liberté ont cru entendre que l'heure de la démocratie est arrivée. En réalité, un peu a changé dans la gouvernance de Mali. Mali a reçu en 1991 après la chute de Moussa Traoré une aide d'urgence de 90 millions francs, c'est l'équivalent de la totalité des aides reçues en cette année. En 1998 a été adoptée la réforme du dispositif de coopération qui a créé différents organes pour intensifier la politique africaine.

Sous Jacques Chirac, les intérêts économiques de la France en Afrique ont fortement évolué durant cette période. Philippe Hugon a décrit la déconnexion croissante entre les stratégies d'investissement des firmes françaises et les orientations officielles de la diplomatie. La politique de la France en Afrique a restée bloquée dans l'indécision de choix non assumés. Les mots clés qui caractérisent la présidence de Sarkozy sont la transparence et l'équilibre. Hervé de Charrette a dit que du discours du Cap, Nicolas Sarkozy n'a jamais montré une grande appétence pour ce qu'il est convenu d'appeler la Françafrique – s'est prononcé pour une refondation des relations entre la France et l'Afrique.

Le 22 mars 2012 s'est achevée la démocratie pacifique au Mali qui avait duré 20 ans. Un groupe de soldats, dirigé par le capitaine Amadou Haya Sanogo, a pris le pouvoir. Sanogo a justifié le coup d'État par le fait que le régime au pouvoir n'a pas réussi à résoudre la crise dans le nord et c'est pourquoi on a dû fournir l'armée avec les ressources humaines et un meilleur équipement. La France a annoncé le 4 octobre que les pays d'Afrique de l'Ouest devront rapidement parvenir à un accord pour gérer la crise dans le pays, de sorte qu'il est nécessaire de parvenir à un consensus sur le plan de guerre. Pendant l'été et l'automne de 2012, le gouvernement français a fait pression sur le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour supporter le plan CEDEAO de déployer

3000 troupes de l'Afrique occidentale au Mali, avec la logistique française et le l'assistance d'intelligence. La session d'urgence des Nations unies a eu lieu le 14 janvier 2013 où a été adoptée à unanimité l'intervention militaire de la France au Mali contre les rebelles islamistes, l'opération militaire française au Mali est appelé « Serval. » Cette opération nous montre que la France toujours intervient dans les affaires de son ancienne colonie.

Nous pouvons dire que la relation postcoloniale existe encore même qu'elle a évolué surtout depuis le discours de La Baule. Le discours de la baule a marqué la nouvelle route pour le Mali mais c'était interrompu par le coup d'État de Sanogo. Particulièrement important est l'intervention française au Mali après le coup d'Etat. Au début de l'indépendance son ancienne colonie, la France a eu des motifs économiques, mais ça a changé avec le temps. Les différents présidents de la 5<sup>ème</sup> République ont traité les affaires africaines différemment mais néanmoins, le Mali est toujours dans l'intérêt de la France.

## BIBLIOGRAPHIE

ALPIZAR DURAN, Lydia. 2012. *A coup d'état and the occupation of northern Mali by Islamists have left many searching for answers to a deepening crisis*. En ligne [www.indepthafrica.com/a-coup-detat-and-the-occupation-of-northern-mali-by-islamists-have-left-many-searching-for-answers-to-a-deepening-crisis/#.UPVwvOQz0T](http://www.indepthafrica.com/a-coup-detat-and-the-occupation-of-northern-mali-by-islamists-have-left-many-searching-for-answers-to-a-deepening-crisis/#.UPVwvOQz0T), consulté le 16 avril 2014.

BANÉGAS, Richard, MARCHAL, Roland et MEIMON, Julien. 2007. *La fin du pacte colonial?* Politique africaine 1/2007 (N° 105), p. 11-12

BANQUE MONDIALE. 1989. *L'Afrique sub-saharienne. De la crise à une croissance durable. Etude de prospective à longterme*, Washington D.C., pp. xii et 190-191

BOUHLEL-HARDY, Ferdaous, GUICHAOUA, Yvan, TAMBOURA, Abdoulaye. 2008. *Tuareg Crises in Niger and Mali*. En ligne [www.ifri.org/files/Afrique/Sem\\_Tuaregcrises\\_EN.pdf](http://www.ifri.org/files/Afrique/Sem_Tuaregcrises_EN.pdf), consulté le 9 mars 2014,

CHAFER, Tony. 2002. *Franco-African Relations: No Longer so Exceptional?* African Affairs, Vol. 101, No. 404, p 357-359

CHAFFARD, Georges. 1960. *La loi-cadre Defferre*, Le monde diplomatique. En ligne [www.cartage.org.lb/fr/themes/geohis/Histoire/chroniques/pardate/Chr/560623a.HTM](http://www.cartage.org.lb/fr/themes/geohis/Histoire/chroniques/pardate/Chr/560623a.HTM), consulté le 10 mars 2014

COLE, Alistair. 1994. *François Mitterrand: a study in political leadership*, London [etc.] : Routledge, p. 133, 140-141

DANIEL, Serge. 2012. *Mali: réunion des chefs d'état-major ouest-africains, la France renforce son dispositif*. En ligne  
[www.courrierinternational.com/depeche/newsmlmmd.b4fa9aaf2bf4a083e39059f0e77b041f.491.xml](http://www.courrierinternational.com/depeche/newsmlmmd.b4fa9aaf2bf4a083e39059f0e77b041f.491.xml), consulté le 2 avril 2014

DULPHY, Anne. 1994. *La politique extérieure de la France depuis 1945*, Paris: Nathan Université, p. 59-60, 77

ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE, *Mali*. En ligne  
[www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Mali/131330](http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Mali/131330), consulté le 20 avril 2014.

FOTTORINO, Eric. 1997. *France-Afrique. Les liaisons dangereuses. La démocratie à contre-cœur*, Le Monde

HAGBERG Sten, KÖRLING, Gabriella. 2012. *Socio-political Turmoil in Mali : The Public Debate Following the Coup d'État on 22 March 2012*, *Africa Spectrum* 2-3/2012, p 112

HARRISON, Martin, HAYWARD, Jack, HOWORTH, Jolyon, MACHIN, Howard, WRIGHT, Vincent, STEVENS, Anne. 1993. *De Gaulle to Mitterrand: Presidential Power in France*, C. Hurst & co. (Publishers) Ltd., p. 67

HARRISON, Michael M. 1984. *Mitterrand's France in the Atlantic System: A Foreign Policy of Accommodation*, *Political Science Quarterly*, Vol. 99, No. 2 (Summer, 1984), p. 222

HERVÉ DE, Charrette. 2008. *Nicolas Sarkozy et la politique étrangère de la France : entre changement et continuité*, *Revue internationale et stratégique* 2/2008 (N° 70), p. 12

LE GOURIELLEC, Sonia. 2011. *A look at Nicolas Sarkozy's African policy in the French « backyard »* En ligne

[www.dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2011/06/Le-Gouriellec-S-DI4EN11.pdf](http://www.dynamiques-internationales.com/wp-content/uploads/2011/06/Le-Gouriellec-S-DI4EN11.pdf), consulté le 3 mai 2014

LE VINE, Victor T. 2004 *Politics in Francophone Africa: The States of West and Equatorial Africa*, Lynne Rienner Pub, p. 219, 220, 249, 250

LUCKHAM, Robin. 1982. *French Militarism in Africa*, Review of African Political Economy, No. 24, The French Connection (May - Aug), p. 66-67, 70

MARTIN, Guy. 1976. *Socialism, Economic Development and Planning in Mali, 1960-1968*, Canadian Journal of African Studies, Vol. 10, No. 1, p. 25, 33

MARTIN, Guy. 1985. *The Historical, Economic, and Political Bases of France's African Policy*, The Journal of Modern African Studies, Vol. 23, No. 2, p 196-197, 205

MAXICOURS, *Le système colonial*. En ligne

[www.maxicours.com/soutien-scolaire/histoire/terminale-s/124139.html](http://www.maxicours.com/soutien-scolaire/histoire/terminale-s/124139.html), consulté le 11 avril 2014

MELLY, Paul, DARRACQ, Vincent. 2013. *A New Way to Engage? French Policy in Africa from Sarkozy to Hollande*. En ligne

[www.chathamhouse.org/sites/default/files/public/Research/Africa/0513pp\\_franceafrica.pdf](http://www.chathamhouse.org/sites/default/files/public/Research/Africa/0513pp_franceafrica.pdf), p. 4,5,8, consulté le 17 mars 2014.

MESFIN, Berouk. 2008. *Only a Folie de Grandeur? Understanding French policy in Africa*. En ligne [www.issafrica.org/uploads/17NO1MESFIN.PDF](http://www.issafrica.org/uploads/17NO1MESFIN.PDF), p. 114-116, consulté



le 20 mars 2014.

MITTERRAND, François. 1990. *Le discours de La Baule* En ligne  
[http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article\\_20103.asp](http://www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_20103.asp), consulté le 6 mars 2014.

NGARHODJIM, Nadjita F. 2007. *African charter on democracy, elections and governance: A critical analysis*, AfriMAP. En ligne  
[www.sarpn.org/documents/d0002578/Democracy\\_Ngarhodjim\\_May2007.pdf](http://www.sarpn.org/documents/d0002578/Democracy_Ngarhodjim_May2007.pdf), p. 1, consulté le 7 mars 2014.

OBIANG, Jean-François. 1996. *Aide française et processus de démocratisation. Les cas du Bénin et du Gabon (1990-1994)*, mémoire de sciences politiques, 1996, Paris I.

PICKLES Dorothy. 1975. *The decline of Gaullist foreign policy*, International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-), Vol. 51, No. 2. En ligne  
[www.jstor.org.ezproxy.utlib.ee/stable/pdfplus/2617234.pdf](http://www.jstor.org.ezproxy.utlib.ee/stable/pdfplus/2617234.pdf), p. 222, 225, consulté le 18 mars 2014

RAGHAVAN, Susan. 2012. *Mali's junta forces prime minister to resign*, Washington Post. En ligne  
[www.articles.washingtonpost.com/2012-12-11/world/35767800\\_1\\_cheick-modibo-diarra-bacary-mariko-march-coup](http://www.articles.washingtonpost.com/2012-12-11/world/35767800_1_cheick-modibo-diarra-bacary-mariko-march-coup), consulté le 8 mars 2014.

ROHAN, Josselin de. 2011. *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces sur la politique africaine de la France*. En ligne [www.senat.fr/rap/r10-324/r10-3241.pdf](http://www.senat.fr/rap/r10-324/r10-3241.pdf), p. 8, 12, 13, consulté le 6 avril 2014.

ROUSSEAU, Mark O. 1981. *President Valéry Giscard d'Estaing and Decentralization*,

The French Review, Vol. 54, No. 6 (May, 1981), p. 833-834

SARKOZY, Nicolas. 2007. *Mes objectifs en matière de politique internationale*, Politique africaine 1/ 2007 (N° 105), p. 151

SERVOISE, René. 1961. *La coopération avec l'Afrique nouvelle*, Politique étrangère, Vol. 26, No. 2, p. 126-130. En ligne

[www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit\\_0032-342x\\_1961\\_num\\_26\\_2\\_2378](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1961_num_26_2_2378), consulté le 17 décembre 2013.

THIMONIER, Olivier. 2006. *La France coloniale d'hier et aujourd'hui*. En ligne [www.survie.org/IMG/pdf\\_brochure\\_Survie.\\_La\\_France\\_coloniale\\_d\\_hier\\_et\\_d\\_aujourd\\_hui.\\_v2006.pdf](http://www.survie.org/IMG/pdf_brochure_Survie._La_France_coloniale_d_hier_et_d_aujourd_hui._v2006.pdf), consulté le 14 décembre 2013.

## RESÜMEE

### Prantsusmaa-Mali. Postkoloniaalse suhte mitmetähenduslikkus

Antud bakalaureusetöö eesmärgiks on analüüsida Prantsusmaa välispoliitika mõju riigi endise koloonia Mali arengule. Analüüsitava ajavahemiku alguseks on Mali iseseisvumine ning lõpuks Prantsusmaa juhitud sõjaline operatsioon « Serval, » mille eesmärgiks oli tagasi lüüa 2012. aastal Mali pealinna Bamako suunas tunginud radikaalsed islamiliikumised. Töö sissejuhatuses püstitatakse eesmärk analüüsida kõikide Prantsusmaa Viienda Vabariigi presidentide aafrikasuunalist välispoliitikat ning tuua välja põhjused, miks valisid erinevad presidendid just sellise lähenemise.

Analüüsist selgub, et Mali iseseisvumisest alates saab rääkida terminist « *françafrique*, » mis tähistab neokoloniaalset suhet kahe riigi vahel. Sama oluliseks terminiks on « *la Coopération*, » mis sümboliseerib Prantsusmaa-poolset abi endistele kolooniatele, sh Malile. Prantsusmaa neokoloniaalne poliitika põhines peamiselt majanduslikel huvidel, st Prantsusmaa oli huvitatud Mali maavaradest, naftast ning uraanist. Analüüsides erinevate presidentide valitsemisaegu jõutakse järelduseni, et eriti olulist rolli kahe riigi vahelistes suhetes mängib François Mitterrandi ja Baule'i kõne, kus Prantsusmaa näitas üles selget poolehoidu endiste koloniaalmaade demokratiseerimise osas ning avaldas soovi distantseerida end endiste koloniaalmaade sisepoliitikast. Rahumeelsele Amadou Toumani Touré 10-aastasele valitsemisajale pani lõpu kapten Amadou Haya Sanogo poolt korraldatud riigipööre, ning nagu varem mainitud, siis selle tagajärjel hakkasid riigis võimust võtma radikaalsed islamirühmitused. Prantsusmaa otsustas sekkuda ning saatis koostöös Aafrika Liidu ning ÜRO-ga pealinna Bamakosse enda sõdurid. Antud lükkest loeme välja seda, et kuigi Mali iseseisvus juba üle 50 aasta tagasi, otsustas Prantsusmaa riigi siseasjadesse siiski sekkuda.

Lihlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Daily Torn, sündinud 29.04.1991,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihlitsentsi) enda loodud teose

France-Mali. Les ambiguïtés d'une relation postcoloniale,

mille juhendajad on Matthieu Chillaud ja Anna Aurélie Elsa Ayanoglou

1.1 reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;

1.2 üldsusele kättesaadavaks tegemiseks Tartu Ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace'i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.

2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.

3. kinnitan, et lihlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus, 21.05.2014